

Conception des limites de parcelles

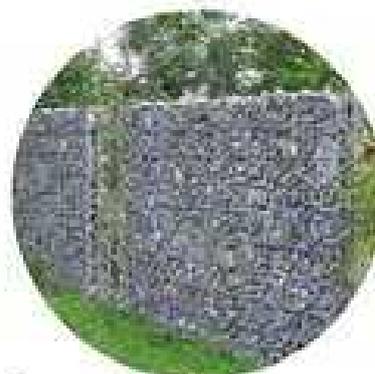
- Recherche d'une continuité entre les espaces verts publics et privés.
- Utilisation préférentielle de haies champêtres d'essences locales variées.
- En cas de murs ou de clôtures, maintien d'un espace de circulation au sol d'au moins 15 cm ou aménagement de passages ponctuels de même dimension.
- Couverture ponctuelle des clôtures et murs par de la végétation grimpante locale.
- La création de haies végétales composées de végétaux donnant des fruits sauvages est favorable pour de nombreuses espèces comme les oiseaux et les petits mammifères. Les espèces non toxiques pour l'homme sont privilégiées.



Haie bocagère doublée
ou non d'un grillage



Cloture bois tassant horizontal
ajouré + plantes grimpantes



Murs et gabions avec percements
pour accueillir la végétation

Figure 12 : Exemples de traitement de limites séparatives (source : Octa paysage, 2016)

Implantation d'abris pour la faune

Hérisson d'Europe

- Création d'un réseau de haies champêtres d'essences locales.
- Réseau d'abris protégés des courants d'air, de l'ensoleillement direct et de l'humidité. Les abris doivent être accessibles, dissimulés dans des lieux calmes (dans une haie, sous un buisson...).

Amphibiens

- Réseau d'abris protégés, dissimulés dans des lieux calmes (dans une haie, sous un buisson...).

Nichoirs

- Utilisation des possibilités offertes par le bâti et le mobilier urbain.
- Intégration de dispositifs type nichoir avec possibilité d'accès pour l'entretien et la maintenance.

Gîtes à Pipistrelle commune

- Logique de multiplication de l'offre sous forme d'un réseau de gîtes.
- Plusieurs gîtes exposés différemment par rapport au soleil pour élargir la gamme de choix pour les chauves-souris.
- Utilisation des possibilités offertes par les ouvrages techniques et le mobilier urbain.



Figure 13 : Exemple gîtes et nichoirs (source : TRANS-FAIRE, 2016)